

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 30 septembre 2022, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Dominique Lepetit, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 10 juillet 2014, la convention en date du 18 décembre 2014 entre l'EPF de Normandie et la Métropole Rouen Normandie pour assurer l'acquisition et le portage du bâtiment BIOPOLIS 3, l'avenant n°1 du 28 décembre 2015 portant sur la mise en place d'un contrat d'objectifs et la réalisation de travaux modificatifs complémentaires et l'avenant n°2 du 27 septembre 2021 afin de porter l'échéance maximale de rachat au 5 juillet 2022,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'autoriser le Directeur Général de l'EPF de Normandie à signer l'avenant n°3 à la Convention de portage de l'ensemble immobilier BIOPOLIS 3, par l'Établissement Public Foncier de Normandie et à sa revente à la Métropole Rouen Normandie, relatif à la régularisation d'une erreur matérielle présente dans l'avenant n° 1 du 28 décembre 2015.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée

A Rouen, le 12 OCT. 2022

Le Préfet,

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Dominique LEPETIT